

Teams, le 21 janvier 2022

**Cette 1<sup>re</sup> réunion plénière 2022, à l'aube d'une nouvelle année que nous espérons plus apaisée, n'est pas sans rappeler dans la déclaration liminaire introductive, la situation actuelle de certains agents du périmètre du CSE DT.**

*“La délégation UNSA-Ferroviaire vous souhaite ainsi qu'à tous les agents et tous les élus du CSE-DT ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons que celle-ci sera plus douce et plus calme que la précédente. Qu'elle apporte à notre entreprise SNCF Réseau SA prospérité et sérénité dans un climat social apaisé.*

*Dialogue, échanges de qualité, concertation, conciliation.*

*Cette année qui commence dans le PIC de la 5<sup>e</sup> vague s'annonce compliquée tant pour la suite de la gestion de la crise sanitaire que dans celle des réorganisations et suppressions de postes à venir.*

*Nous constatons que les suppressions de postes sont faites de manière opportuniste, mais cela ne va pas sans poser la question du report de la charge sur les collègues restants.*

*La mise en œuvre du télétravail ne s'est pas faite sans problèmes et l'application de l'accord ne satisfait pas les agents qui restent sur leur faim. Et ce ne sont pas les bureaux dynamiques qui vont améliorer leur qualité de vie au travail. D'autres solutions comme la semaine de 32 heures ou le rapprochement des domiciles au lieu de travail sont à étudier.*

*Une pensée pour cette nouvelle année va également vers tous nos collègues qui vont perdre leur poste durant l'année ou vont devoir changer de métier sans l'avoir souhaité, à la suite des multiples réorganisations. Les derniers à avoir appris la mauvaise nouvelle sont nos collègues de la DZI Sud EST : votre calendrier de l'après a moins de succès que celui organisé par le CSE avant Noël.*

*Les élus UNSA-Ferroviaire sont en attente de plus de dialogue social en cette année électorale. Les agents aussi attendent des augmentations de salaire significatives pour atteindre ceux de nos partenaires ».*

### Présentation de l'ASSET MANAGEMENT par M. Claude MANGONE, Directeur des Actifs Industriels à la Direction des Actifs Ferroviaires et de la Programmation

Comme régulièrement, l'UNSA-Ferroviaire déplore la mise à disposition tardive des documents en amont de la plénière CSE pour laisser le temps aux élus, d'un travail efficace et approfondi.

La gestion d'actifs, c'est anticiper et définir les évolutions d'un réseau défaillant en tenant compte de la vision des marchés, et de l'équilibre entre les investissements (CAPEX), la performance et l'entretien (OPEX) et les contraintes associées à l'humain (gestion des personnes) et à l'organisation (méthodes).

Enrichie par un benchmark s'appuyant sur des modèles approuvés des différents gestionnaires d'infrastructure, l'adhésion de SNCF Réseau à l'IFRAMI (Institut français de l'Asset Management Industriel et d'Infrastructures), de la participation à des groupes de travail et en tant que membre du groupe de normalisation sur la gestion d'actifs ISO55000, la gestion d'actifs est un choix adopté par tous les gestionnaires d'infrastructure.

Intégrée dans la stratégie d'entreprise sur tous les piliers, cette évolution est nécessaire pour faire face à :

- Un environnement contraint et une évolution extrêmement rapide.
- Une demande croissante de mobilité, voyageurs et fret.
- À la suite de plusieurs audits du réseau, aux évolutions réglementaires qui n'arrêtent pas.
- Aux exigences environnementales : changement climatique et rareté des matériaux (économie circulaire).
- Au maintien en condition opérationnelle impacté par la pénurie de matières avérées, en cours et celles à venir.
- Aux ruptures technologiques : intelligence artificielle, jumeau numérique.
- Sans oublier le retour à l'équilibre économique en 2024.

Quelques extraits des échanges entre les élus et la direction à l'issue de la présentation :

- S'agit-il d'une réelle amélioration de rationalisation de la gestion d'actifs et non des restrictions de personnel ?

« Quand on parle rationalisation, on pense : je supprime »

Rationaliser les actifs, c'est faire en sorte de ne pas garder des gammes d'actifs qui ne sont plus nécessaires, prendre de bonnes décisions, privilégier les actifs dont on a réellement besoin et choisir le meilleur moment pour remplacer. L'Asset Management contribuera largement au retour à l'équilibre en 2024 en rationalisant les actifs sans impact sur le personnel.

M. Chabanel ajoute sur cette question qu'il est naturel d'optimiser chaque euro investi sur le réseau et d'investir au mieux l'argent qui nous est confié par les pouvoirs publics.

L'Asset Management justifie l'ingénierie interne pour des investissements les plus qualitatifs possibles, le cœur de nos missions et la raison d'être de l'entreprise

- Benchmark, norme 55000 : quels apports ?

Il n'est pas dans la stratégie d'entreprise d'appliquer à 100 % la norme ISO jusqu'à la certification. Néanmoins, certaines choses sont intéressantes dans la norme. Le benchmark éclaire une vision globale pour aller vers une vision plus locale.

- La vision est belle, la réalité autre. N'est-ce pas mettre une rustine sur une chambre à air de mauvaise qualité ?

Il y a des indicateurs multiples pour voir où il faut aller et estimer la vétusté du patrimoine

On est dans un système contraint. Les décisions pour assurer la sécurité, conception nouvelle via la gestion d'actifs, mettent un certain temps avant une mise en place. On arrivera à progresser grâce à des pistes de progrès qui existent.

Il est nécessaire d'optimiser pour avoir de nouvelles initiatives.



## Présentation de la démarche OptiMixte par Mme Marie Cécile MAITRE (DG RH DTECH GPEC & CGS)

Créé à la suite de l'audit sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes mené en avril 2020, OptiMixte est un outil de diagnostic interne aux établissements sur l'égalité femmes-hommes pour faire progresser la mixité dans le Groupe SNCF en général.

L'ambition de la démarche est de contribuer à la mise en place, pour notre établissement, de son propre système de management de la mixité durable, véritable levier de transformation managériale.

18 entités de plus de 80 salariés seront diagnostiquées via un questionnaire *entités et salariés*, sur le périmètre des Directions Techniques d'ici fin 2022, sur les 230 établissements de l'ensemble du Groupe SNCF.

Même si la démarche est louable, les élus regrettent

- Qu'elle ne soit pas élargie à la diversité (ethnique, handicap, âge),
- La faiblesse des taux de réponse sur la phase test qui, de fait, ne sont pas réellement représentatifs\*.
- Le manque d'informations sur un comparatif H/F du nombre de temps partiels, maladies professionnelles, absences, montant des retraites, indicateurs télé travail, utilisation de la médecine de soin ...

## Élargissement du forfait jour 205

La DGII a décidé de rendre éligibles au FJ205 19 postes au 1/02/2022, compte tenu de leurs contraintes particulières.

Le forfait jour 205 concerne les agents opérationnels.

La décision de passer ces salariés de la DT DGII au forfait jour 205 fait suite à une étude réalisée par le comité de direction DGII.

## Ventilation des effectifs aux CASI

La répartition des subventions est faite en fonction des LPA.

Le Secrétaire du CSE DT souligne une baisse générale des effectifs de 2,63 %, soit 140 agents de moins que les années précédentes.

→ Le CSE émet un avis favorable sur les montants attribués aux CASI.

## Retour sur la commission CSSCT

Les points abordés lors de la commission évoquaient, entre autres, les enquêtes sur les accidents du travail et l'arbre des causes, le report SECUFER, l'expression des salariés sur les questions du télétravail, QVT, la charge de travail et le remplacement des effectifs, la présentation de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des personnes RQTH, le complément au mesurage de l'exposition au bruit de la fonction Pilote d'Opération.

Sans oublier, la question des voitures connectées sur laquelle est revenu M. Boutin en soulignant le gain en termes de sécurité routière, d'écoconduite (véhicule connecté pour être plus économe en carburant) et une plus grande rapidité de traitement des procès-verbaux et suivi des journaux de services.

## Retour sur la commission des ASC

Au vu des contraintes sanitaires depuis deux ans, plus de voyages que les années précédentes sont proposés en 2022 :

- 4 circuits : Les Açores, le Japon, l'île de la Réunion et l'Irlande,
- 2 séjours balnéaires : l'Espagne et la Crète,
- 3 week-ends : Saint-Petersbourg – Lisbonne – Stockholm.  
Sans oublier New York

Un rappel des élus UNSA-Ferroviaire est fait sur des points qui seront régulièrement questionnés :

- La distribution de masques FFP2 plus efficaces,
- Les démissions vers d'autres entreprises qui interrogent notre politique d'attractivité et comment on fait pour garder notre personnel,
- L'information à M-3 des suppressions de postes et du suivi de la charge de travail.



Si vous souhaitez nous adresser des questions ou nous faire part de vos suggestions : [csedt@unsa-ferroviaire.org](mailto:csedt@unsa-ferroviaire.org)

Si vous souhaitez consulter nos informations en ligne : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

## J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS Efficace Service public  
Savoir-faire Carrières  
EXPERTISE  
Hot-Line Juridique Autonomie  
STATUT  
Filières  
Syndicat de services  
A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Nom: .....

Prénom: .....

Direction: .....

Adresse Pro: .....

.....

Collège: .....

Tél: .....

Mail: .....

Fédération UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS  
Tél: 01 53 21 81 80 . [federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)



# UNSA-FERROVIAIRE SNCF RESEAU